



Industrie automobile : Renault Maroc lance une nouvelle phase d'investissement durable



CONTEXTE

Le mercredi 29 octobre 2025, le Chef du Gouvernement, **M. Aziz Akhannouch**, a reçu à Rabat **M. François Provost**, directeur exécutif du **Groupe Renault**, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, **M. Ryad Mezzour**. Cette rencontre a été marquée par la **signature d'un avenant à l'accord d'investissement entre le Maroc et Renault Maroc**, consolidant le partenariat stratégique entre le Royaume et le groupe automobile français, pilier de l'écosystème industriel national depuis plus de deux décennies. L'accord prévoit la création de **7.500 emplois directs et indirects** et amorce une **nouvelle phase de développement industriel** axée sur la transition énergétique, la montée en gamme technologique et la production de véhicules électriques à l'horizon 2030.

INDICATEURS CLES

Indicateur	Valeur / Objectif	Horizon
Emplois créés	7.500 (directs et indirects)	2025-2030
Nouvelles gammes de véhicules	Hybrides & électriques	2030
Nouveau centre d'ingénierie R&D	Ouverture prévue avant fin 2025	
Volume de production Renault Maroc (2024)	413.000 véhicules	
Part exportée	90 % vers 68 pays	2024

ANALYSE STRATEGIQUE

1- Un signal fort pour la compétitivité industrielle du Maroc

L'annonce confirme la **confiance renouvelée du groupe Renault dans la plateforme industrielle marocaine**, déjà reconnue comme la plus performante du continent africain. Ce nouvel investissement consolide la position du Maroc comme **hub automobile euro-méditerranéen**, dans un contexte mondial marqué par la relocalisation industrielle et la transition vers la mobilité verte.

2- Une montée en valeur ajoutée dans la chaîne automobile

La création d'un **centre d'ingénierie et de recherche-développement (R&D)** représente un tournant majeur : elle ancre davantage le Maroc dans la conception, l'innovation et la maîtrise technologique, au-delà de l'assemblage. L'intégration de la filière électrique et hybride ouvre la voie à la **production de véhicules à haute valeur technologique** et à la **formation de compétences locales spécialisées** en électronique, batteries et logiciels embarqués.

3- Un levier direct pour l'emploi et la formation

Les 7.500 emplois annoncés concernent à la fois les **usines de Tanger et de Casablanca (Somaca)**, mais aussi l'ensemble du **réseau des équipementiers et sous-traitants** installés au Maroc. Cette dynamique soutiendra les **centres de formation techniques** régionaux (Tanger Med Skills, OFPPT, ISET), en renforçant l'adéquation entre formation et besoins industriels.

4- Un alignement sur la stratégie nationale de décarbonation

L'accord s'inscrit dans le cadre de la **politique nationale de transition énergétique** et de la **stratégie industrielle verte**, préparant le pays à l'entrée en vigueur du **Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (UE - 2026)**. Renault Maroc prévoit de moderniser ses installations pour réduire les émissions industrielles et utiliser davantage d'énergie issue de sources renouvelables, en cohérence avec les engagements climatiques du Royaume.

Implications Territoriales (Région TTA)

- **Tanger-Med**, cœur du dispositif industriel, bénéficiera d'un **effet d'entraînement logistique et technologique**, renforçant son positionnement comme pôle d'innovation et de production automobile durable.
- Les **zones franches de Melloussa et Tanger Automotive City** accueilleront une partie des extensions industrielles et des activités de R&D.
- L'écosystème régional devra accompagner la **montée en compétence des ressources humaines** (formations d'ingénieurs, techniciens, maintenance robotique).
- Opportunité d'intégrer davantage les **PME locales** dans la sous-traitance automobile via des programmes de labellisation et de soutien à la compétitivité.

CONCLUSION

La signature de cet avenant entre le Royaume du Maroc et le Groupe Renault marque une **étape stratégique vers une industrie automobile plus verte, plus inclusive et plus compétitive**. Elle confirme la **résilience et l'attractivité du modèle industriel marocain**, fondé sur la stabilité, l'ouverture internationale et la montée en valeur ajoutée. L'impact attendu, tant sur l'emploi que sur la structuration technologique du secteur, positionne le Maroc et particulièrement la région **Tanger-Tétouan-Al Hoceïma** au cœur de la nouvelle géographie mondiale de la mobilité durable.

Sources :

Communiqué de la Présidence du Gouvernement (29 octobre 2025), ministère de l'Industrie et du Commerce, Groupe Renault Maroc – Analyse Impact Plus 2025